



CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

**ANNONCE POUR POURVOIR UN POSTE :
DE CHARGE(E) DE MISE EN OEUVRE, COORDINATION ET PROMOTION
DES ANIMATIONS VILLE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Poste à temps non complet (17,50/35^{ème}) - basé à LAGORD (17)**

Définition :

Placé(e) sous l'autorité du responsable du pôle Culture et Animations, vous devrez :

- Organiser et mettre en œuvre les manifestations d'animation ville,
- Coordonner la vie associative.

Situation fonctionnelle :

Commune de 7 500 habitants – Commune membre de la CDA de la Rochelle (1^{ère} couronne)

Missions :

Missions principales :

En accord avec les orientations politiques de la municipalité et en travail étroit avec le responsable du pôle, à partir de la commande des adjoints :

- Mettre en œuvre les animations ville en incluant les partenaires locaux (associations, habitants...) et les prestataires choisis
- Préparation et suivi du budget animation ville
- Coordonner la mise en œuvre de ces animations avec les services municipaux impliqués
- Promouvoir les animations ville, notamment par la diffusion des supports de communication
- Assurer le rôle de référent-coordonateur de la vie associative (associations, comités...) dans leurs projets d'animation

Missions spécifiques :

- Distribuer les supports de communication contenant les informations sur les animations gérées (affiches et flyers)

Relations fonctionnelles :

Internes : les agents, les autres pôles de la mairie

Externes : le tissu associatif local, les établissements d'enseignement, de loisirs et culturels

Profil recherché

Savoirs et savoir-faire :

Bonne connaissance du domaine de l'animation et du milieu associatif, Sensibilité au domaine culturel, Savoir identifier les besoins de la population, Savoir proposer aux élus des actions opérationnelles vis-à-vis des enjeux locaux, Sens de l'organisation et force de proposition pour

développer l'efficacité, Savoir planifier et définir des procédures, Sens du service public, connaissance et respect des principes et valeurs qui le portent

Savoir-être :

Ecoute, Patience, Sens de la reformulation, Ouverture d'esprit, Sens du contact, Travail en équipe

Conditions d'exercice

Cadre statutaire liée au poste :

Catégorie : B

Filière(s) et Cadre(s) d'emplois : Animation – animateur territorial

Grade(s) : animateur, animateur principal de 2^{ème} classe, animateur principal de 1^{ère} classe.

Poste à temps non complet, basé à LAGORD

Temps de travail : 17h30 hebdomadaires

Spécificités du poste/contraintes/sujétions :

Travail possible en soirée, les week-ends et jours fériés en fonction des manifestations programmées et des réunions avec les partenaires/prestataires.

Moyens et équipements associés :

Véhicule de service à disposition pour l'organisation des animations ville, Ordinateur portable pour les missions Vie Associative

Cadre statutaire et conditions de recrutement

Recrutement dans le cadre d'emplois des **animateurs territoriaux** (catégorie B), titulaire ou à défaut contractuel

Diplôme en lien avec le domaine de l'animation

Permis B

Expérience souhaitée dans ce secteur d'activité, idéalement dans la fonction publique territoriale.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire

Accès aux prestations du CASEL

Pour postuler :

Les candidatures (CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) sont à adresser par courriel à assistantrh@lagord.fr ou par courrier à Monsieur le Maire de Lagord, 1 rue de la Métairie, 17140 LAGORD – au plus tard le **02 mars 2021**.

Date limite de dépôt des candidatures : 02 mars 2021

Entretien avec le jury : 10 mars 2021

Poste à pourvoir au : 1er avril 2021